NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

UN LIBRARY

SEP 24 1982

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/15427
23 septembre 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 23 SEPTEMBRE 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ARGENTINE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de m'adresser à vous en me référant à ma note du 20 septembre 1982 (S/15409) et à mes notes antérieures, afin de vous informer de nouveaux actes d'hostilité commis par des navires et aéronefs britanniques à l'encontre de pêcheurs argentins et d'autres nationalités, la majorité de ces actes s'étant produits entre 15 et 20 milles en dehors de la "zone de protection", établie arbitrairement et unilatéralement par le Gouvernement du Royaume-Uni.

Les faits auxquels je me réfère sont décrits ci-après :

1. Le 24 août, à 9 h 15, par 53° de latitude sud et 63° 25' de longitude ouest, position située à environ 20 milles en dehors de la "zone de protection", le navire-usine argentin Harengus a été survolé en vol rasant par un hélicoptère de couleur vert olive portant les marques britanniques.

2. Le 30 août, à 19 h 05 TU, par 53° 13' de latitude sud et 63° 54' de longitude ouest, à 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Antártida a été survolé par un hélicoptère non identifié qui a effectué un vol circulaire au-dessus des bateaux de la flotille de pêche.

3. Le 30 août, à 19 h 25 TU, par 53° 11' de latitude sud et 63° 50' de longitude ouest, à 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Usurbil a été survolé en vol rasant par un hélicoptère militaire West Land Linx WG 13 portant les marques britanniques.

4. Le 30 août, à 19 h 27 TU, par 53° 9' de latitude sud et 63° 43' de longitude ouest, à 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Api IV a été survolé en vol rasant par un hélicoptère West Land Linx WG 13 portant les marques britanniques.

5. Le 31 août, à 18 h 50 TU, par 53° 9' de latitude sud et 63° 41' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Rokko Maru et d'autres navires ont été survolés en vol circulaire par un hélicoptère militaire britannique vert olive.

6. Le 31 août, à 19 heures TU, par 53° 10' de latitude sud et 63° 43' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Antártida a été survolé à plusieurs reprises par un hélicoptère dans la zone de pêche.

7. Le 31 août, à 19 heures TU, par 53° 13' de latitude sud et 63° 42' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Harengus a été survolé en vol rasant par un hélicoptère vert olive, de nationalité britannique de même que d'autres navires se trouvant dans la zone de pêche.

8. Le 31 août, à 19 heures TU, par 53° 8' de latitude sud et 63° 44' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", un hélicoptère britannique a survolé les bateaux de pêche Rokko Maru, Kasuga Maru, Ati II, Antártida, Caaveiro, Usurbil et Albamar 2.

9. Le 31 août, à 18 h 50 TU, par 53° 8' de latitude sud et 63° 38' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Kasuga Maru a été survolé en vol rasant par un hélicoptère militaire britannique, de même que d'autres embarcations qui se trouvaient dans la zone de pêche.

10. Le 31 août, à 19 heures TU, par 53° 8' de latitude sud et 63° 42' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Api IV a été survolé en vol rasant par un hélicoptère militaire britannique.

11. Le 31 août, à 18 h 55 TU, par 53° 13' de latitude sud et 63° 43' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Api III a été survolé par un hélicoptère armé Sea King portant les marques britanniques.

12. Le 31 août, à 19 heures TU, par 53° 17' de latitude sud et 63° 55' de longitude ouest, entre 20 et 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Caaveiro a été survolé par un hélicoptère Sea King de couleur vert olive portant les marques britanniques et armé de fusées.

13. Le 6 septembre, à 0 h 15 TU, par 50° 47' de latitude sud et 63° 11' de longitude ouest, à 18 milles à l'intérieur de la "zone de protection", un navire de guerre britannique a pris contact par radio avec le bateau de pêche Lapataia en lui indiquant qu'il devait se retirer de la "zone de protection" et l'a accompagné jusqu'au point 061107.

14. Le 7 septembre, à 11 h 27 TU, par 52° 19' de latitude sud et 63° 47' de longitude ouest, à 15 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Api III a été survolé par un hélicoptère de couleur verte, opérant à 50 mètres au-dessus de lui.

/...

15. Le 7 septembre, à 15 h 35 TU, par 50° 28' 3 de latitude sud et à 60° 59' 9 de longitude ouest, à 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Api IV a été survolé en vol rasant par un hélicoptère militaire britannique de couleur grise, de même que les autres bateaux de pêche dans la zone de pêche.

16. Le 15 septembre, à 21 h 20 TU, par 52° 52' de latitude sud et 64° 8' de longitude ouest, à environ 45 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Rokko Maru a été survolé par un hélicoptère britannique de couleur vert foncé.

17. Le 15 septembre, à 21 h 10 TU, par 52° 55' de latitude sud et 64° 48' de longitude ouest, à environ 45 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Kasuga Maru a été survolé en vol rasant par un hélicoptère militaire britannique.

18. Le 15 septembre, à 21 h 15 TU, par 53° 52' de latitude sud et à une longitude non déterminée, le bateau de pêche Caaveiro a été survolé par un hélicoptère armé de type Sea King portant les marques britanniques et opérant à faible vitesse.

19. Le 15 septembre, à 21 heures TU, par 52° 49' de latitude sud et 63° 57' de longitude ouest, à environ 25-30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche Usurbil a été survolé en vol rasant par un hélicoptère West Land Sea Linx WG 13 britannique, qui a ensuite survolé de la même façon le bateau de pêche Urquil et les autres bateaux de la flotille de pêche.

Je vous serais obligé, Monsieur le Président, de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Carlos Manuel MUNIZ